

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUIN 2018**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

RAPPORTS SERVICE ASSAINISSEMENT ANNÉE 2017

Adopte les rapports sur le prix et la qualité du Service public assainissement collectif et non collectif de l'année 2017, qui peuvent être consultés en mairie ou sur le site www.services.eaufrance.fr.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) TARIFS 2018

Approuve la reconduction des tarifs appliqués par la SAUR à compter du 1er janvier 2018 et fixe les tarifs de contrôle d'assainissement non collectif aux particuliers comme suit pour l'année 2018, variables par application de la formule définie à l'article 7 de la convention :

- Contrôle de Conception	120.00 € TTC
- Contrôle de Réalisation	138.00 € TTC
- Contrôle préalable à transaction	151.00 € TTC.

SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Il est donné connaissance du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets établi par la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable.

RÉALISATION D'UN EMPRUNT D'UN MONTANT DE 240 000 EUROS AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE DROME ARDECHE

Décide de réaliser auprès de la Caisse d'Épargne LOIRE DROME ARDECHE un emprunt de la somme de 240 000 euros destiné à financer les investissements 2018 (travaux de sécurisation des abords de la Maison de Santé) et dont le remboursement s'effectuera en 15 échéances annuelles en amortissement constant du capital. Ce prêt portera intérêt au taux de 1,33%.

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat relatif au présent emprunt.

MOTION ADOPTÉE PAR LE COMITÉ DE BASSIN LOIRE BRETAGNE

Soutient la motion adoptée par le comité de bassin Loire Bretagne le 26 avril 2018.

Transmet cette délibération d'adhésion au contenu de cette motion au Premier ministre et au ministre de la transition écologique et solidaire.

RÈGLEMENT EUROPÉEN GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD). DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ DE LA PROTECTION DE DONNÉES (DPD)

A compter du 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD). Ce RGPD, qui remplace les lois nationales telles que la loi informatique et libertés en France, unifie la protection des données et facilitera la libre circulation des données dans les 28 états membres de l'UE.

Approuve à l'unanimité des membres présents la désignation d'un Délégué à la protection des données (DPD) et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette nomination. M. Loïs FAURE est candidat à ce poste de DPD.

AVENANT N°1 BAIL COMMERCIAL DU 27JUN 2011 S.A.S EUROPE METAL FIL

Suite à la demande de M. Pascal CAILLAUD Directeur Recherche et Développement du Groupe YTHALES INVEST dont fait partie la SAS EUROPE METAL FIL pour bénéficier de travaux relatifs à l'installation d'une climatisation dans l'atelier et d'un rideau métallique occultant.

- Donne son accord sur la proposition d'une plus value de 90 € HT par mois pour l'installation de la climatisation et de 15 € HT par mois pour la mise en place d'un rideau métallique occultant, soit une augmentation mensuelle du loyer de 105 € HT.

- Approuve la réalisation d'un avenant n° 1 au bail commercial du 27 juin 2011 entre la Commune de ST GERMAIN LAVAL et la SAS EUROPE METAL FIL pour intégrer la plus value de loyer engendrée par ces travaux de climatisation et de portail métallique.

BUDGET PRINCIPAL 2017 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Donne son accord pour des ajustements de crédits au budget général 2018 afin de prendre en compte les dépenses nouvelles liées à des opérations non prévues initialement (acquisition d'un camion benne pour remplacer le camion NISSAN Cabstar, l'installation de la climatisation et d'un rideau métallique dans l'atelier d'Europe Métal Fil et l'échéance de décembre 2018 du nouveau prêt de 240 000 €).

DEMANDE DE SUBVENTION OPERA PASSION

Après avoir pris connaissance du courrier du 28 mai 2018 de l'Association roannaise Opéra Passion 8, place Verdun à ROANNE sollicitant une subvention exceptionnelle afin qu'elle puisse poursuivre son action culturelle auprès de la jeunesse, refuse l'octroi d'une aide financière.